

# Tonnerre de Breizh !

Kurun kêr Vrest

N° 12  
décembre 2017

## Sommaire / Taolenn verr

### P. 1

- Edito, sommaire et agenda

### P. 2

- Offre de formation dans l'enseignement agricole breton : le privé poursuit sa "politique de terre brûlée"

Non reconduction de contrats aidés : qui trinque ?

Zoom sur les travaux du CHS-CT du CTREA

### P. 3

- Avis de tempête au lycée maritime d'Étel
- Rénovation des Bacs Pro Maritimes : copie sous le boisseau
- Enseignement maritime français cherche tutelle désespérément
- Vie scolaire et dotation des LPM : le combat continue !

### P. 4

- L'écho des bahuts : Pontivy, Châteaulin, Nantes, Paimpol, St Malo
- Le billet de la persifleuse

## L'agenda / Deiziater

11-12 décembre 2017 : CHS-CT DIRM NAMO, Nantes

12 décembre 2018 : CHS-CT ministériel consacré à l'enseignement, Saint Germain-en-Laye

14 décembre 2018 : Séminaire Langues Vivantes SNETAP-FSU, Paris

Janvier 2018 : Bureau Régional SNETAP-FSU Bretagne

17-18 janvier 2018 : Conseil Syndical National SNETAP-FSU, Paris

28 janvier 2018 : Comité Spécialisé de la Formation Professionnelle Maritime, Paris

Fin janvier-Début février 2018 : Stage inter-régional Bretagne/Pays de Loire sur la lecture de budget d'un EPL

Mars 2018 : Stage de formation syndicale SNETAP-FSU Bretagne

**Directeur de la rédaction :** Albéric Perrier  
**Ont participé à ce numéro :** Albéric Perrier, Antoine Wolkowitz, Maryvonne Le Gall, Jacques Deveaux, Gurvan Simon, Sylvia Dervillez, Cécile Mouren, Vincent Bourbigot, Pascale Bozec, Hugues Rousseau et La Persifleuse.  
**Maquette et impression :** imprimerie Jacq - Plérin



## Edito / Pennad-Stur

### Tonnerre de... Blog !

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer la naissance de notre blog régional : <http://snetap-fsu.fr/comp/bzh/>

#### Mais rassurez-vous, il ne remplace ni se substitue à votre Tonnerre de Breizh !

La vie du support papier a l'avantage de la durée quand les propos, dans le monde virtuel, passent aussi vite qu'ils ont été écrits. Nous avons décidé de multiplier nos outils de communication. En effet, la section régionale se manifeste déjà auprès des agents à travers ses courriers, ses lettres d'informations syndicales (à destination des correspondants locaux du SNETAP, en fonction de l'activité régionale et des informations communiquées au cours des instances académiques) et du Tonnerre de Breizh.

Ce bulletin que vous avez entre les mains a toujours été conçu selon deux exigences. La première est **d'informer tous les agents** du ministère et des établissements agricoles et maritimes bretons. Textes synthétiques, il s'agit d'apporter des éléments essentiels et de communiquer autour des sujets qui concernent tous les agents et les structures d'enseignement. Ce sont les grands enjeux de l'activité syndicale. La seconde est **le point de vue adopté**. Dans toutes ses rubriques, notamment "L'écho des bahuts", les contributions ne viennent pas que de la section régionale : elles sont alimentées par les agents eux-mêmes. **Aussi, le contenu de notre bulletin n'est pas surplombant et comme éloigné des préoccupations locales.** En évoquant ce qui se passe dans nos lycées, l'engagement – pas seulement syndical – de chacun d'entre nous dans la vie de nos établissements, nous voulons mettre en valeur leur dynamisme. Et, parce que la défense des personnels est notre ambition de tout instant, qu'il soit clairement dit :

**Nous défendons tous les personnels**, quelle que soit leur fonction. Nous l'avons fait et nous le ferons tant qu'il nous apparaîtra nécessaire et légitime d'intervenir, à quelque niveau que ce soit.

**Nous ne visons jamais des personnes**, mais nous entendons dénoncer des situations, des manières de faire et de dire. Aussi, dans cette optique, que l'écriture soit individuelle ou collective, nous réaffirmons notre parti pris : celui des agents et des centres en visant tout ce qui pourrait les mettre à mal.

**Ne pas le faire, ne pas reconnaître ce qui est en jeu et en cause dans ces manières de faire et de dire serait, vis-à-vis des personnels, proprement insultant.** Telle n'est pas notre conception d'une organisation syndicale.

Albéric Perrier

Joyeuses Fêtes !

# De la terre... Deus an douar...



## Non reconduction de contrats aidés : qui trinque ?

Après l'annonce estivale de la non reconduction d'un nombre important de Contrats Aidés, ce sont des Centres de Documentation et d'Information qui ne peuvent plus ouvrir faute de personnels pour les tenir (c'est le cas sur le site d'Hennebont) ou dont les plages horaires d'ouverture diminuent ne permettant pas aux élèves comme aux personnels d'y travailler (sur le site de St Jean Brévelay ou à Châteaulin et Morlaix). La disparition de ces contrats aidés peut aussi se traduire par un redéploiement et un alourdissement des missions administratives des personnels ATLS titulaires ou contractuels en poste, dont les tâches sont déjà nombreuses, ou pour faire face à la demande d'AVS, une redéfinition de leur mission en Assistant de Vie Scolaire (ce que la DRAAF considère comme prioritaire pour garantir l'accueil des élèves).

**Soyons clairs à ce sujet : nous ne militons pas pour la reconduction de tels contrats qui ne font que rajouter de la précarité dans nos établissements.**

Précarité sociale et financière : pour 20 heures par semaine, et 667€ net par mois. Lors du dernier Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole, nous avons milité, au contraire, pour :

- **Une vraie reconnaissance des besoins**, administratifs ou en vie scolaire que les CAE couvrent
- Une formation, surtout pour celles et ceux qui, devenus AVS ont en charge des élèves, notamment un appui à la prise de fonction
- **Un vrai plan de professionnalisation**, pour celles et ceux qui avaient des missions administratives, par l'ouverture de concours externes (entraînant mécaniquement des concours internes et offrant ainsi aux agents de catégorie C une perspective d'évolution de carrière)
- **La reconnaissance**, pour celles et ceux qui ont des missions d'AVS, **de la dimension professionnelle de leurs tâches** et la création d'un véritable corps de la fonction publique, leur assurant ainsi le droit à la formation.

## Offre de formation dans l'enseignement agricole breton : le privé poursuit sa "politique de terre brûlée" !

**Dans l'ensemble, la rentrée scolaire, dans l'enseignement agricole public breton, s'est déroulée dans des conditions telles que tous les enseignements facultatifs et les ouvertures de formations prévues ont pu se faire.** Si le réseau public s'en sort un peu mieux que les membres du réseau privé (+ 0.8% pour le public, soit 3150 élèves et étudiants, un peu plus de 19% des élèves scolarisés ; le privé perd - 0.9% par rapport à l'an dernier, soit 12889 élèves), notons que **le recrutement dans les formations de l'enseignement agricole reste bien fragile, alors même que nous avons les capacités pour accueillir plus d'élèves.**

Aurons-nous encore les moyens de nos ambitions, les années prochaines quand le nombre de classes à faible effectif est important et que, pour les établissements publics, notre attractivité est en partie assurée par les enseignements facultatifs ?

**Et disons-le franchement :** les réseaux du privé, dans l'évolution de la carte des formations (dossier que pilote le Conseil régional), ne jouent pas vraiment le jeu ! Nous n'évoquons pas seulement les situations où il pourrait y avoir de la concurrence pour le recrutement dans les formations existantes. Nous visons d'abord et avant tout la stratégie de ces réseaux dans l'élaboration de leur demande d'évolution de cette carte. Quand les établissements publics tentent de faire face à la situation en

affichant une volonté (timide, puisqu'il n'y a que trois demandes, dont un champ professionnel dans un BTS déjà existant), les réseaux du privé adoptent la même stratégie que celle des années précédentes, en dépit d'un Projet Régional qui, s'appuyant sur des éléments de diagnostic (ceux énoncés ci-dessus), entendait préserver une offre de formation de l'enseignement agricole cohérente. Or, lors du dernier Comité Régional de l'Enseignement Agricole (regroupant public et privé), les représentants des réseaux privés utilisèrent la même méthode : **renouveler des demandes, déjà déposées les années passées et refusées, pour les obtenir à l'usure, sans s'assurer si l'offre déjà existante suffisait, si le recrutement le justifiait tout à fait, si les débouchés étaient assurés.** Nouveauté de cette année : si les demandes par la voie scolaire étaient refusées, elles seraient renouvelées mais par la voie de l'apprentissage. Aussi, si le manque d'attractivité des activités professionnelles agricoles explique en partie ce recrutement fragile, nous n'avons cessé de dénoncer, lors du dernier CREA et auprès de la Vice-Présidente du Conseil Régional chargée de la formation professionnelle, Madame Bréard, la méthode des réseaux du privé : **à vouloir multiplier des formations, déjà existantes et dont le recrutement n'est pas consolidé, c'est fragiliser encore plus ce recrutement et donc nos structures.**

## Zoom sur les travaux du CHSCT-CTREA\* Bretagne

**A la demande des représentants du SNETAP-FSU, 3 groupes de travail se sont constitués.** Ceux-ci visent à construire des réponses validées en CHSCTREA pour qu'elles soient ensuite diffusées et appliquées dans les EPL bretons.

Destiné à faire levier sur le stress récurrent des équipes en matière de "transport", le premier groupe a produit un vade-mecum et une boîte à outils précisant les responsabilités respectives des agents et des EPL. Cette synthèse a été adressée à la DGER. Nous espérons qu'elle sera prochainement diffusable aux agents une fois validée par l'Inspection.

Un deuxième groupe a vu le jour fin 2016. Dénommé "cohésion et climat dans les EPL", il a pour objectif d'identifier les situations qui génèrent

des RPS \*\* afin de tenter d'y remédier. Ce travail au long cours devrait déboucher sur des premières propositions au CHS-CTREA en juin 2018.

Un troisième groupe portant sur la "prise en charge des élèves soumis à un traitement médical" a émergé en 2017. Constatant l'hétérogénéité des coutumes, l'opacité des responsabilités et les tensions corrélées qu'engendrent l'accueil croissant d'élèves dans cette situation, **le SNETAP-FSU a fait mettre à l'ordre du jour l'urgence d'une réflexion visant à produire des propositions pragmatiques.** Ce groupe devrait identifier des "bonnes pratiques" pour juin 2018.

\* CHSCT-CTREA : Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail, émanation du CTREA (Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole)

\*\* RPS : Risques Psycho-Sociaux

...à la mer  
...war ar mor



## Avis de tempête au lycée maritime d'Étel !

**La coupe déborde sérieusement au lycée maritime et aquacole d'Étel.** Les personnels sont excédés par l'inertie de ceux qui ont pourtant en charge l'avenir de l'établissement et leurs propos sont à la mesure de leur colère : "Rien ne change, on se moque de nous, on nous méprise...". Sur le banc des accusés la région Bretagne d'abord : si la région investit bien pour conserver les normes de sécurité indispensables, elle semble faire peu de cas des investissements pédagogiques que les personnels réclament pourtant depuis longtemps.

Les ateliers pont, machine et la ferme ostréicole sont vétustes, énergivores et inadaptés aux référentiels de formation actuels. A titre d'exemple les moteurs de l'atelier machine datent des années 50 ! **Les personnels ne sont guère mieux lotis pour ce qui concerne les conditions de travail quotidiennes...** Les personnels s'entassent dans une salle de 30 m<sup>2</sup> et les enseignants doivent se contenter de 5 PC reliés à un copieur... !

**La Direction de l'établissement de son côté ne semble pas avoir pris la mesure depuis des années de la grogne et du mal-être des personnels** qui lui reprochent son incapacité

à communiquer, son manque de transparence sur les investissements et plus grave encore son absence de vision à long terme et donc de projet d'établissement, en particulier sur le projet de transfert du lycée maritime d'Étel à Lorient/Kéroman, projet qui a pourtant le soutien des personnels et de la région Bretagne. Pire encore : l'infantilisation des collègues enseignants semble être le viatique de la politique de ressources humaines de l'établissement : réunion inutile organisée au dernier moment, accès limité à Pronote, remarques volontairement maladroites envers certains enseignants ou accusations mensongères de manipulation des élèves...

**Un chiffre illustre à lui seul le malaise qui perdure au LPM d'Étel :** alors que la mobilité des équipes de direction dans l'enseignement maritime est très très faible (situation d'ailleurs que le SNETAP-FSU n'a cessé de dénoncer au vu des situations conflictuelles constatées à Cherbourg, à La Rochelle, à Ciboure, au Guilvinec... par le passé) 4 directeurs-adjoints se sont déjà succédé en 10 ans sur la rive d'Étel ! Comment expliquer un tel turn-over alors que le lycée jouit d'une situation géographique exceptionnelle et que la communauté éducative

est exceptionnellement dynamique et soudée ? Comme on dit familièrement "Doit y avoir forcément un gros blem !".

**De guerre lasse et faute d'être réellement entendus, les personnels se mobilisent fortement depuis la rentrée :** boycott des élections du conseil d'administration (élection qui d'ailleurs a été annulée parce qu'organisée de façon franchement discutable et au mépris des textes réglementaires), saisine et audiences avec la DIRM NAMO (autorité académique), information auprès de la Direction des Affaires Maritimes à Paris et intervention du Bureau National du SNETAP-FSU auprès de la DAM et du service des ressources humaines du ministère de l'Agriculture. **Ces premières démarches ont déjà abouti à la programmation par l'Inspection Générale de l'Enseignement Maritime d'une inspection de la direction du LPM d'Étel ce mois-ci.**

**Nous apportons aux personnels du lycée maritime d'Étel tout notre soutien** et notre organisation syndicale (sur le plan local, régional et national) mettra tout en œuvre pour que la situation ne s'enlise pas indéfiniment !

**Antoine Wolkowitz**

## Rénovation des bacs pro maritimes

**Copie sous le boisseau...**

Le SNETAP-FSU (et en particulier les bretons !) s'est fortement investi dans les groupes de travail mis en place par la Direction des Affaires maritimes sur la rénovation des 2 Bac Pro maritimes. Aux côtés de la CGT et de la CFDT nous avons dénoncé un pré-projet porteur de régressions en termes de qualité de formation pour les jeunes. Après plusieurs audiences auprès de la Direction des Affaires Maritimes et du ministère de l'Écologie et des Transports, nous avons obtenu une révision totale de la copie ! La Direction des Affaires Maritimes et l'Inspection Générale de l'Enseignement Maritime étant touchées par un mouvement important de cadres, la copie reste sous le boisseau. **Nous resterons vigilants !**

## Avenir de l'Enseignement Maritime

**Enseignement Maritime français cherche tutelle désespérément !**

**Comme nous le savons l'Histoire tâtonne, hoquète, hésite, virevolte...** Après le divorce bruyant avec le Ministère de l'Agriculture opéré par Damien Cazé, ancien directeur des Affaires Maritimes, en 2009 – alors même que les projets de décrets officialisant le rattachement de l'Enseignement Maritime au Ministère de l'Agriculture étaient signés ! -, le rattachement de l'Enseignement Maritime à un autre ministère (ou une autre institution) refait surface 8 ans après ! Bis Repetita ! **La Direction des Affaires Maritimes vient d'annoncer qu'elle engageait dès début 2018 un travail de réflexion sur le rattachement possible de l'Enseignement Maritime au ministère de l'Agriculture ou à l'Éducation Nationale ou aux Régions ou aux branches professionnelles...** Une consultation des professionnels, des parents d'élèves et des organisations syndicales aura lieu courant 2018 (pour une décision finale fin 2018). Elle portera sur les besoins en formation initiale, les ressources humaines, les compétences pédagogiques, les enjeux locaux et l'avenir de la formation continue. Contrairement à d'autres partenaires institutionnels dont le positionnement semble varier au gré des événements, le SNETAP-FSU maintient la position qu'il affichait en 2009. Nous sommes favorables à un rattachement de l'Enseignement Maritime au ministère de l'Agriculture et de la Pêche dont nous pensons qu'il est le seul à même de garantir l'avenir et la pérennité de l'enseignement maritime français. Nous ne voulons pas de rattachement à l'Éducation Nationale (dont nous savons quand même qu'il a particulièrement maltraité son enseignement professionnel ces dernières années) et nous sommes totalement opposés à la mainmise des Régions ou/et des branches professionnelles sur cet enseignement ! Le SNETAP-FSU lancera sa propre consultation auprès de ses adhérents.

## Vie scolaire et dotation des LPM : le combat continue !

**Dans un courrier adressé ces jours-ci à Nicolas Hulot, ministre de la Transition Écologique et Solidaire, le SNETAP-FSU demande que les lycées maritimes disposent des mêmes catégories de personnels** (documentalistes, TFR, infirmiers) que les lycées agricoles ou ceux de l'EN pour que les élèves de l'enseignement maritime bénéficient des mêmes chances de réussite. Par ailleurs, le SNETAP-FSU a une nouvelle fois demandé au SRH (Service des Ressources Humaines) du MTES une évolution de carrière pour les ATEE (ex-OEA surveillants) et va continuer à les relancer jusqu'à obtenir satisfaction pour ces agents "oubliés" du plan de requalification de 2015.

## Saint-Malo

**L'ENSM fait le mur...**

**Ouf ! Des rumeurs de fermeture planaient sur l'ENSM** (Ecole Nationale Supérieure Maritime) de Saint-Malo qui scolarise environ 200 étudiants (même chose pour celle de Nantes !) après la publication d'un rapport de la Cour des Comptes. Les frais de remise aux normes et de rénovation de l'école actuelle située intra-muros étant exorbitants, l'ENSEM de Saint-Malo s'expatriera extra-muros juste à côté du lycée maritime. Le Conseil Régional Bretagne qui militait pour la création d'un pôle d'excellence maritime à Saint-Malo voit donc ses projets se concrétiser. Il y aura donc une filière de formation mécanique complète du Bac Pro jusqu'au chef illimité.

## Paimpol

**Rénover et s'adapter pour préparer l'avenir !**

A Paimpol, le lycée maritime a fait une mise à jour de son simulateur machine. L'ensemble des postes informatiques a été changé et les simulateurs ont été réactualisés. Le simulateur du chalutier propulsé par le moteur MAK a été conservé dans la même version que sur l'ancien modèle. En revanche, le simulateur du pétrolier a été mis à jour avec de nouveaux circuits. **La vision en 3D a fait son apparition** avec la possibilité d'actionner des éléments (pompes, vannes...) en direct.

**La grande nouveauté réside dans l'installation du simulateur de propulsion d'un méthanier.** Celui-ci est propulsé par des moteurs électriques. La production électrique est assurée par des diesel-alternateurs fonctionnant au DO et au GNL. Le but de ce simulateur est double : **anticiper la révolution dans le domaine de la propulsion maritime** qui s'orientera vers des systèmes "Dual-Fuel / Dual Electric", et **mettre en place un outil pour former les jeunes marins à la manutention sous très haute tension.** La seconde étape de cette modernisation du simulateur consistera en l'installation d'un disjoncteur physique qui sera couplé au simulateur du méthanier, pour plus de réalisme.

## Pontivy

**Vivre ensemble dans la tolérance : une expérimentation réussie !**

Alors que l'accueil des apprenants handicapés au Ministère de l'Agriculture fait l'objet d'un travail au sein de SNETAP-FSU, **il convient de signaler l'expérimentation menée depuis la rentrée au lycée du Gros Chêne de Pontivy qui accueille depuis la rentrée 2017 une classe de l'Institut Médico Educatif de Tréleau,** situé à Pontivy. En effet 5 jeunes souffrant de déficience intellectuelle, encadrés par leurs éducateurs, sont présents au Gros Chêne 4 demi-journées par

semaine. Les jeunes ont leur propre classe, déjeunent au réfectoire et sont associés à des entraînements de football. Ils fréquentent également le CDI pour leurs recherches diverses.

La journée de solidarité du lycée en avril 2018 sera justement cette année organisée au profit de l'IME. La communauté éducative travaille actuellement sur ce projet et les jeunes scolarisés au Gros-Chêne seront acteurs de la mise en œuvre de cette journée et participeront également aux animations.

**C'est un grand pas en avant vers le progrès et la tolérance.**

## Nantes

**Une offre de formation étoffée**

**Le Maritime Lycée Professionnel de Nantes et son antenne, le Centre de Sécurité Maritime de Saint-Nazaire, continuent d'étoffer leur offre de formation :** au LPM de Nantes sont proposées des formations CFBS, CMP, Capitaine 200 et 500, Mécanicien 750kw, CRO/CGO/radar, CQALI ainsi que des formations médicales de niveaux 1 et 2. Le site offre aussi des recyclages et des revalidations. Au Centre de Sécurité Maritime de Saint Nazaire sont proposés des formations CAEERS (initial/recyclage), CFBS et CQALI (recyclages) et une formation médicale de niveau 1.



## Châteaulin

**Les BTS DATR fédèrent les projets du territoire**

**Les BTS DATR (Développement et Animation des Territoires Ruraux) du lycée de l'Aulne travaillent actuellement sur la possibilité de créer un espace de rencontres et d'échanges afin de fédérer les initiatives pour développer des projets au service des acteurs de la vie locale.**

Ce tiers lieu a vocation à accompagner les porteurs de projets, qu'ils soient autoentrepreneurs, télétravailleurs, membres bénévoles d'associations ou particuliers souhaitant partager et échanger auprès de la société civile châteaulinoise. L'idée séduit et devrait aboutir à la création d'une initiative au service du territoire. A cette fin, des journées tests ont été organisées et animées par les étudiants. Elles représentent l'aboutissement d'un long travail d'enquêtes qu'ils ont mené pour porter cette initiative citoyenne...

## Le billet de la persifleuse

### Le 13<sup>e</sup> travail d'Hercule...

**L'observation de la vie politique française ne laisse pas de surprendre.** Son évolution se structure, un peu sur le modèle de la tragédie classique, très rationnellement en trois actes : **composition, décomposition, recomposition.** Le premier acte a fini d'être joué sans doute il y a quelques années déjà. Temps béni où les familles politiques se composaient **sur des socles idéologiques très marqués** empruntés d'un côté aux penseurs révolutionnaires et à l'histoire de la classe ouvrière, de l'autre aux penseurs du libéralisme et de l'économie de marché. On était de droite ou de gauche, même quand on se rapprochait du centre. Les oppositions étaient frontales mais la lecture de l'échelle était relativement aisée.

**Deuxième acte : la décomposition.** Faute d'avoir compris et anticipé les changements radicaux qui s'opéraient sous leurs yeux, quasiment toutes les familles politiques ont éclaté et continuent de se décomposer à une vitesse vertigineuse. Le PS bouffe les pissenlits par la racine et, après avoir licencié cavalièrement 60 personnes, vend la rue de Solferino ! Tout

un symbole ! Les républicains de droite se déchirent, se fracturent, s'excluent et se subdivisent en microcellules à l'avenir plus qu'incertain. Les communistes et les écologistes cherchent un dernier rondin de bois pour échapper à la crue torrentielle qui les emporte. Le Front National, interdit de chéquier, cherche à rassurer des militants et des adhérents de plus en plus rongés par le doute et la déshérence idéologique. A bien des égards, les responsables politiques français me font penser douloureusement à ces cohortes de réfugiés habillés de lambeaux qui cherchent de façon erratique le chemin du salut...

**Troisième acte : la recomposition.** A droite comme à gauche on clame le besoin de refonder, de recomposer, de reconstruire en empruntant une sémantique quasi guerrière. Mais avec quoi ? Avec qui ? Et sur quels marqueurs idéologiques, culturels et sociaux ? **Cette recomposition pourrait être le 13<sup>e</sup> travail d'Hercule tant le défi semble insensé.**

